

6 résultats attendus pour 15 partenariats

Pour une pleine cohérence avec la Politique nationale en la matière et avec le concours des autorités compétentes, il est attendu des communes congolaises qu'elles :

- renforcent la qualité de la politique de proximité des villes et communes visant à assurer l'information sur les droits de tous les citoyens et la délivrance de documents administratifs ;
- assurent que les Services de l'Etat civil développent de manière durable des compétences et des outils modernes nécessaires à l'exécution de leurs missions ;
- développent les compétences et disposent d'outils à la gestion des ressources, notamment humaines et financières en vue d'améliorer les services rendus à la population ;
- développent les compétences et disposent d'outils modernes nécessaires à l'exécution des missions du Service de Population, en ce compris, la création d'un registre de population ;
- disposent d'un service des Archives organisé, opérationnel, performant, sécurisé et si possible numérisé ;
- renforcent la coordination entre les 17 communes congolaises afin de gérer les aspects collectifs inhérents aux autres résultats du Programme.



Légende :

1. Kimbanseke (Ville de Bruxelles), Kalamu (Ixelles), Kintambo (Uccle), Limete (Watermael-Boitsfort), Bandalungwa (Woluwe-Saint-Lambert), Kasa-Vubu (Court-Saint-Etienne), N'Djili (Flémalle), Ngaliema (Herve), Masina (Namur), Matete (Olne)
2. Likasi (Saint-Gilles)
3. Goma/Beni/Butembo (Woluwe-Saint-Pierre)
4. Lubumbashi (Liège)
5. Madimba (Walhain)
6. Kananga (Ottignies)

PROGRAMME FEDERAL DE COOPERATION INTERNATIONALE COMMUNALE

La coopération internationale de commune à commune

En République démocratique du CONGO,

un accès à la citoyenneté pour tous.

2017-2021



Un objectif spécifique:

pour favoriser l'accès de la population à la citoyenneté et aux biens et services publics, le Programme de CIC 2017-2021 en RDC vise à ce qu'à un horizon de 5 ans, les communes congolaises disposent de Services d'Etat civil et de Population efficaces.



S'inscrivant sous la cible 7 partagée par les acteurs de la Coopération belge en RDC:

« Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques et améliorer le respect des droits humains et soutenir la mise en œuvre de la parité ».

